

Présents : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVOLLE, CAPELA, CAYRON, LACROIX, LEGRAND, LENOIR, MARTIN, PEYROULET B., PEYS, SENTAURENS.

Absents ayant donné procuration : M. CHAPOTHIN (M. PEYROULET B.), Mme DE FAUP (Mme BERGÉ), Mme LAPLACE-NOBLE (Mme CAPDEVOLLE), Mme LOUSTAU (Mme CAPELA), M. PEYROULET J.M (M. LEGRAND), Mme VIRLOGEUX (Mme LACROIX).

Absents excusés : MM. DUFOUR, LABORDE, NOIR, PARGADE, RUBIO.

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE :

° Pour la prochaine rentrée, qui sera marquée par un retour à la semaine de 4 jours et la mise en service d'un self à la cantine, les élus ont par ailleurs voté de nouvelles grilles de tarifs. La hausse des tarifs de cantine et de garderie a toutefois été contenue à 1 %. Pour les enfants de Sauvagnon, le ticket repas quotidien coûtera 3,20 € (4,50 € pour les enfants des autres communes).

A souligner que la Commune poursuit sa démarche qui tend à augmenter la part du « manger bio et local ».

° La tradition a du bon, ce qui n'empêche pas d'y ajouter une touche de modernité. Comme chaque année, les jeunes Sauvagnonnais en fin de CM2, et donc inscrits au collège pour la rentrée prochaine, ont reçu un petit cadeau, très apprécié, de la Municipalité. En plus d'une bande dessinée, une soixantaine d'enfants ont quitté l'école du village non pas avec le dictionnaire remis les années précédentes, mais avec une clé USB dont le contenu se révèle riche d'informations.

° Le bilan des 10 jours sans écran fait ressortir la participation de 110 enfants. Cette opération sera à renouveler mais plutôt sur 7 jours.

° Divers travaux sont programmés dans l'été :

- Installation du self
- Rénovation de 2 salles de classes à la maternelle (éclairage à led, abaissement des plafonds) avec installation de vidéoprojecteur.

° Un contrat d'apprentissage sera signé dans le cadre d'un CAP SAPVER.

° Un contrat en service civique va être créé.

II - PATRIMOINE :

° **Mairie** : le budget global de cette construction avoisine les 1 050 000 €. La partie extension se finalisera ce mois de juillet. La rénovation quant à elle débutera mi-septembre. Des avenants sont validés.

° **Agenda 21** :

- Un stand sera tenu par les membres de la commission lors des rencontres Asso'Vagnon de 8 septembre.
- Une visite du centre de tri des déchets a eu lieu avec les élèves de CM1 de la classe de Mme Hauret qui ont ensuite sensibilisé au tri leurs camarades des grandes sections et CP/CE1.
- Le poulailler participatif a été inauguré. Il entre désormais dans sa phase active.

III - SOCIAL :

° La semaine bleue, qui se tiendra du 8 au 12 octobre, sera organisée par le Conseil des Sages. De multiples activités, en partenariat avec la Halle Paysanne, l'EHPAD ou encore les enfants de l'école, vont être programmées (cours de cuisine, plantation d'un verger participatif près du Groupe Scolaire).

IV - ANIMATION :

° 8 juillet : Le Festiluy a lieu cette année à Garlin,
Journée Skate Park avec Contest

° Des Fêtes plus sécurisées : Des mesures de sécurisation du site des fêtes seront prises à l'occasion de l'édition 2018, à la fin du mois (du 26 au 30 juillet). Des entrées filtrantes, assurées par des vigiles, seront notamment mises en place. Les débits de boissons fermeront aussi plus tôt. Enfin, pour rappel, toute consommation ou transport d'alcool à l'extérieur pourra faire l'objet de contrôles de la part de la Gendarmerie. Réservez un bon accueil aux membres du Comité des Fêtes qui passent chez chaque habitant présenter leur programme.

° 8 septembre : Rencontres Asso'Vagnon

° 16 septembre : Portrait du village réalisé par P. Le Doaré

V - COMMUNICATION :

° «Les Nouvelles » de Sauvagnon vont être distribuées dans les prochains jours avec un magnet offert par la Municipalité.

VI - VOIRIE :

° Inondations de juin :

- Lors des inondations de mi-juin, la commune a, comme beaucoup d'autres, subi des dégâts et fait valoir sa demande de bénéficier d'un classement pour catastrophe naturelle. Les travaux de voirie à mener, notamment dans le quartier Cuyala, ont été estimés à plus de 40 000 €.

Une habitante sera relogée dans un appartement communal.

Les élus remercient le personnel qui a œuvré durant ces quelques jours exceptionnels.

VII - DIVERSES DELIBERATIONS :

° Vente d'une parcelle Chemin du Cournau à la SEMILUB.

° Bail pour location Licence IV au restaurant L'Atelier.

° Recrutement en Contrat d'Engagement Educatif pour l'accueil de loisirs - Tarifs des camps en juillet.

° Tarifs locations des salles communales.

° Création d'instance de concertation avec les taxis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 7 septembre 2018 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 10 juillet 2018

Le Maire,

Jean-Pierre PEYS